



Luxembourg, le 6 novembre 2024

Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames et Messieurs les Ministres,

Le sommet climatique COP29 débute le 11 novembre et donnera lieu à des négociations notamment sur la mise en œuvre de l'Accord de Paris et sur le financement climatique.

Nous, organisations membres de Votum Klima, demandons au gouvernement de soutenir des positions à la hauteur des défis sur le plan européen et international et de donner l'exemple en augmentant les ambitions climatiques nationales en assumant la responsabilité historique de notre pays.

En premier lieu, nous demandons que le Luxembourg réaffirme son adhésion à l'objectif de maintenir le réchauffement global en-dessous de 1,5 degrés. Les pays d'Europe de l'Ouest étant relativement prospères et ayant contribué à une grande partie des émissions historiques, leur objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre se doit d'être ambitieux et équitable. L'Union européenne doit éliminer toute utilisation d'énergies fossiles au plus tard en 2040, et revoir en ce sens son objectif pour 2030.

D'autre part, la compensation carbone ne peut pas biologiquement, physiquement et socialement être considérée comme une solution viable. Ainsi, les négociations sur l'article 6 de l'Accord de Paris doivent aboutir à limiter strictement ces mécanismes pour le respect de la biodiversité, des droits des peuples autochtones et des populations locales et limiter les risques de greenwashing.

Le Luxembourg de son côté devra revoir à la hausse ses objectifs nationaux, mais aussi les moyens qu'il se donne, par exemple une augmentation de la taxe CO2 à 200€ par tonne ou un renforcement des mesures du PNEC, tant sur la réduction de la consommation énergétique que dans le domaine de l'efficacité énergétique, ainsi que l'allègement de son empreinte écologique.

Les mesures de réduction des émissions de CO2 ne peuvent en aucun cas pénaliser les personnes occupant déjà une position marginalisée au sein de nos sociétés, notamment les personnes à faibles revenus, ainsi que les enfants et les

familles monoparentales surexposés à la pauvreté. En effet, le GIEC a souligné que les personnes dans une situation précaire sont à la fois celles qui souffrent le plus des effets du changement climatique, et celles qui en sont le moins responsables. Il n'y a donc peu de sens à pénaliser ces publics via des mesures de réduction des émissions. Il faut mettre en place une transition juste en impliquant les acteurs de la société civile qui représentent ces acteur·trices.

À côté de la mitigation et de l'adaptation au changement climatique, le financement climatique sera le deuxième grand sujet des négociations de la COP29. Nous demandons que le Luxembourg se prononce en faveur d'un « New Collective Quantitative Goal » (NCQG) ambitieux pour le financement climatique, au moins mille milliards de dollars par an pour l'atténuation, l'adaptation et les « pertes et dommages » (Loss and Damage).

Le financement privé par les marchés financiers ayant montré ses limites, cet argent devra être mis à disposition sous forme de fonds publics, à prélever notamment sur les acteurs économiques profitant du système basé sur les énergies fossiles. Afin de ne pas renforcer le cercle vicieux de la crise de la dette et la crise climatique qui impacte les économies les plus vulnérables, ce financement devra se faire sous forme de dons et non de prêts. Ces financements devront être additionnels à l'aide publique au développement et comporter des sous-objectifs ambitieux pour l'adaptation et les « pertes et dommages » car jusqu'ici ces domaines ont été sous-financés.

De son côté, le Luxembourg doit se montrer à la hauteur des enjeux et quantifier sa propre contribution au NCQG et aux sous-objectifs de manière exemplaire. Pour les « pertes et dommages », une contribution reflétant la responsabilité historique du Luxembourg en termes d'émissions dépasserait les 300 millions d'euros [4]. Dans le cadre de sa stratégie de financement climatique internationale, le Luxembourg doit améliorer la transparence sur ses engagements financiers et, afin de renforcer la résilience des communautés les plus vulnérables, consolider l'enveloppe pour le financement de l'adaptation basée sur les communautés au travers de l'instrument de financement accessible aux ONGD.

Les marchés financiers, qui actuellement jouent un rôle néfaste, doivent être régulés afin de mettre fin aux investissements dans les énergies fossiles. Le Luxembourg peut y contribuer au niveau de sa propre place financière, en s'attaquant notamment aux pratiques de greenwashing.

La récente COP16 sur la biodiversité a rappelé qu'il est impératif que les objectifs climat ne se fassent pas au détriment des objectifs de biodiversité. Au contraire, la protection et la restauration de la nature sont une partie de la solution au changement climatique. Il est donc impératif que le gouvernement luxembourgeois se coordonne, afin de trouver des solutions communes pour atteindre l'Accord de

Paris ainsi que le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. Par ailleurs, ces mesures ne peuvent en aucun cas se faire au détriment des peuples autochtones, les plus impactés négativement par les mesures de compensation carbone, alors que ces communautés ont permis la conservation d'une grande partie de la biodiversité mondiale.

Le Luxembourg doit également faire ses devoirs au niveau national. Nous suivons avec inquiétude les annonces concernant les simplifications des procédures et regrettons l'absence d'efforts concrets pour préserver et renforcer la nature et la biodiversité. Le Luxembourg doit protéger plus rapidement et à plus grande échelle les habitats précieux et restaurer les milieux naturels. Cela inclut une mise en œuvre ambitieuse de la loi sur la restauration de la nature, du plan national de protection de la nature et une réorientation de la politique agricole.

En ce qui concerne l'adaptation au changement climatique, des mesures comme la végétalisation des espaces urbains et la lutte contre l'imperméabilisation des sols s'imposent. Nous attendons avec intérêt la nouvelle stratégie nationale et espérons une concertation avec tous les acteurs concernés.

Pour atteindre les objectifs climatiques, il est également impératif d'inclure et de financer les détenteur-trices de droits, en ce compris les femmes et minorités de genre, les jeunes, les personnes d'origine étrangère, les personnes handicapées, ainsi que les ONG et associations qui soutiennent ces communautés. En effet, étant à la fois les moins responsables des émissions de gaz à effet de serre et les plus impactées par leurs effets, il est indispensable de les inclure dans la stratégie de mitigation et d'adaptation du Luxembourg.

Enfin, il est choquant que l'Azerbaïdjan accueille une conférence internationale sur la justice climatique alors qu'il sape activement les principaux piliers du militantisme climatique, en réprimant toutes les manifestations et formes d'expression critiques, et en démantelant la société civile au niveau local. Le Luxembourg et la communauté internationale doivent faire pression sur les autorités azerbaïdjanaises pour mettre un terme à l'offensive contre la société civile.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de nos sentiments respectueux.

Les membres de Votum Klima*

*AEIN (Aide à l'enfance de l'Inde et du Népal), ASTM (Action Solidarité Tiers Monde), CELL, Cercle de coopération, etika, Eurosolar Lëtzebuerg, frères des hommes, Fairtrade Lëtzebuerg, Greenpeace, natur&ëmwelt, partage.lu, proVelo. SOS Faim, Vereenegung fir Biolandwirtschaft Lëtzebuerg a.s.b.l.